

Commune de Welkenraedt



# Déclaration de politique générale

Mandature 2012-2018

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### Table des matières

Préambule .....	4
1. Economie et emploi.....	5
B. Emploi.....	6
2. Sécurité.....	8
A. Une Police de proximité .....	8
B. La sécurité civile .....	9
C. Des sanctions administratives.....	9
D. La Prévention .....	9
E. Sécurité routière.....	10
3. Gouvernance - Information - Transparence locale .....	12
4. Action sociale.....	13
5. Logement.....	15
Constat .....	15
6. Famille et enfance .....	17
7. Education et Enseignement.....	18
Constat .....	18
8. Jeunesse .....	20
9. Travaux et voirie .....	21
10. Culture et Folklore.....	22
L'éveil à la culture.....	22
Garantir l'accès à la Culture .....	22
Promouvoir et diffuser la culture .....	23
Mise en avant des artistes locaux .....	23
Centre Culturel .....	23
Bibliothèque publique .....	24
Folklore.....	24
Associations.....	24
11. Sport .....	25
Faciliter l'accès au sport dans nos communes .....	25
12. Tourisme.....	27

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

13. Politique d'égalité.....	28
Les Seniors.....	28
Les Personnes en situation de Handicap.....	29
L'Interculturalité.....	29
14. Agriculture.....	30
15. Personnel.....	31
16. Environnement - Aménagement du territoire et Urbanisme – Mobilité.....	32
Aménagement du territoire et Urbanisme.....	32
Une offre de logements de taille diversifiée.....	32
Fluidité, sécurité et qualité pour tous !.....	32
17. Finances.....	34
Modérer les dépenses.....	34
Promouvoir l'activité économique.....	34
Promouvoir un budget transparent.....	34
Présenter un budget équilibré.....	35
18. Démocratie participative.....	36

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### Préambule

Les citoyens de Welkenraedt et d'Henri-Chapelle, ont majoritairement accordé leur confiance aux représentants des équipes MR-IC et CDH lors des élections communales de 2012. Les deux familles politiques ont souhaité gouverner ensemble la Commune de Welkenraedt - Henri-Chapelle durant la législature 2012-2018.

La déclaration de politique générale est basée sur un travail conséquent qui a repensé tous les domaines de compétences de la commune.

Après les investissements importants réalisés ces dernières années, le souhait de la majorité est de **mettre le citoyen de Welkenraedt et d'Henri-Chapelle au centre de ses préoccupations** pour les 6 années à venir.

L'ensemble des membres du collège communal s'engage à œuvrer à l'accomplissement des nombreux projets qui sont détaillés dans ce document.

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### 1. Economie et emploi

L'approche en matière de développement économique et commercial doit être adaptée aux caractéristiques socio-économiques et démographiques de notre commune. La mobilité, la fiscalité, l'environnement sont quelques-uns des facteurs qui influencent le dynamisme économique et commercial.

On mesure la santé économique d'une commune à l'implantation et au développement de ses entreprises. Vital pour le développement économique, le commerce demeure encore aujourd'hui entravé par toute une série de facteurs sur lesquels les autorités locales peuvent agir.

Une commune doit remplir des fonctions d'habitat, de commerce, de culture, de loisirs ou encore de services. Pour cela, elle doit créer les conditions favorables à l'activité des PME, au développement des commerces, des services et des professions libérales afin de vitaliser d'une manière adaptée les centres comme les quartiers périphériques ou encore les zones d'activités économiques.

#### La majorité s'engage à :

- **Améliorer le partenariat entre l'association de commerçants Excowel et les autorités communales** en apportant des aides financières et techniques lors de diverses manifestations. Mais plus encore, nous souhaitons aider Excowel à **redynamiser le commerce** sur l'ensemble de la commune en souhaitant l'adhésion d'un maximum de commerçants. Notre support pourra être effectif lors de la braderie, des fêtes de fin d'année mais aussi tout au long de l'année. La demande de redynamisation est forte chez certains commerçants. Nous planifierons une **concertation semestrielle Excowel / Commune** pour toucher tous les commerçants, y compris ceux qui ne sont pas concernés par le centre de la commune. Nous souhaitons que le **commerce HoReCa** puisse rendre le centre de la commune accueillant pour tous les citoyens ;
- Mettre le chapiteau à disposition pour une éventuelle **foire commerciale** ;
- **Mettre en place** au sein de l'échevinat du commerce **une cellule de développement économique** destinée à aider et à accompagner les entrepreneurs et les commerçants. Développement économique est synonyme d'emploi ;
- **Développer des « webs-observatoires » du commerce** où seront regroupées toutes les informations commerciales relatives à la commune, les commerces, leurs spécificités, leurs activités avec un mot du commerçant sur le site de la commune;
- **Encourager l'implantation d'activités de services**, de TPE (Très Petite Entreprise) et de PME (Petite et Moyenne Entreprise) dans la commune pour favoriser la mixité de fonctions dans les zones d'habitat; plus généralement, la commune apportera son support pour faciliter l'installation de petites entreprises ;

## Commune de Welkenraedt

### Déclaration de politique générale

- En collaboration avec la Maison de l'emploi, créer un **espace et logis de jeunes entrepreneurs** désireux de s'installer, sorte d'incubateur simplifié (ex : architecte : espace bureau pour l'aider dans son installation)
- Généraliser l'**usage d'un schéma de développement commercial** afin de bien répartir les implantations commerciales sur le territoire de la commune ;
- Continuer à obliger la **concertation préalable des différents opérateurs** afin de rationaliser les ouvertures de voiries et de trottoirs, en mettant en place notamment un cadastre des chantiers ;
- **Inciter les commerçants, les professeurs** et toute personne se parquant pour une longue durée **à se rendre sur les parkings plus importants** afin de libérer les places de parking pour les clients des commerces ;
- Rendre à la commune son attractivité comme lieu de vie en y assurant la sécurité et en expliquant **le rôle de zone bleue** aux habitants. L'agent-constatateur pourra gérer la bonne utilisation de cette zone ;
- Rendre à la commune son attractivité comme lieu de vie en y assurant **la propreté** pour ses habitants, en installant plus de poubelles ou des cendriers auprès de certains commerces (ea HoReCa) ;
- Envisager l'idée de placement de **panneaux anti-chewing gum** (cfr Besançon) pour faciliter de manière originale, la propreté au centre ;
- Continuer à soutenir le développement du **zoning industriel** ;
- Comme cela a été fait jusqu'à présent, **encourager la collaboration avec le monde agricole** et les agriculteurs de notre commune ;
- Développer la **collaboration avec la SPI** pour garantir le développement économique de Welkenraedt.

## B. Emploi

L'emploi est une matière transversale et les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer en tant qu'interlocuteur privilégié du citoyen.

Non seulement, ils doivent aider les gens à trouver ou retrouver un emploi, mais également développer des coopérations entre les différents organismes afin d'inciter leurs citoyens à s'orienter vers des métiers en pénurie ou des formations qui leur servent directement.

### La majorité s'engage à :

- Promouvoir et évaluer la **Maison de l'Emploi** (créée avec les communes de Baelen et Plombières) **et rendre cette maison plus dynamique** : qu'elle soit un outil pour tous les Welkenraedtois et les Henri-Chapellois, non seulement en permettant **d'accéder à de l'information à jour** mais aussi en **accompagnant les demandeurs d'emploi** ;
- Evaluer le fonctionnement de l'**Agence Locale pour l'Emploi** et au besoin la rationaliser ;
- Favoriser les collaborations entre la commune, la province et les IFAPME, pour **favoriser la formation vers les métiers en pénurie** ;
- Favoriser les conventions entre la commune, la province et le Forem pour développer la **formation à des métiers spécifiques à usage local. Impliquer le cas échéant, les écoles** ;
- **Stimuler les stages en entreprises pour les jeunes** en favorisant l'accès à l'information ;

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

- **Favoriser un développement économique endogène** exploitant au mieux les potentialités locales de développement de manière à œuvrer à la réinsertion professionnelle et à créer davantage d'emplois dans le respect de l'environnement.
- Organiser une **journée métiers** pour permettre de faire rencontrer les étudiants et les entreprises de notre commune.

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### 2. Sécurité

**La sécurité est la garantie du respect de chacun dans ses droits et libertés.**

Chacun aspire légitimement à ce que son intégrité physique, psychique et morale soit respectée en toute circonstance. Il souhaite vivre dans un quartier calme, tranquille et propre.

Le citoyen souhaite pouvoir s'exprimer librement sans risquer d'être menacé, insulté voire agressé. Il veut pouvoir se déplacer, notamment dans les transports en commun, en se sentant en sécurité. Les citoyens **attendent de la puissance publique qu'elle garantisse le plein exercice de leurs droits et libertés**. Pour ce faire, elle se doit de **combattre l'impunité et de réimposer le respect des normes**.

Les autorités communales sont en première ligne pour développer des initiatives concrètes visant à lutter contre l'insécurité.

Afin d'éviter que la criminalité ne se développe, une intervention effective et rapide des services de police et de la justice pénale doit être garantie et accompagnée de politiques de prévention en prise directe avec la réalité sociale, éducative et familiale.

Le droit à la sécurité implique également le droit d'être secouru en cas d'incendie, d'inondation ou de catastrophe.

#### A. Une Police de proximité

La puissance publique doit garantir **une intervention efficace et rapide des services de police**. Pour rencontrer cette exigence, il est prioritaire de renforcer la police de proximité. Ce qui signifie plus de policiers dans les quartiers, les rues et les transports en commun aux moments de la journée où ils sont le plus utiles.

Mais aussi des **policiers qui connaissent les habitants ou les commerçants de leurs quartiers**.

Nous devons éviter qu'ils soient détournés de leurs missions de police de base et par conséquent éviter qu'ils soient surchargés de tâches. Il est également essentiel de leur permettre d'exercer leur métier en sécurité et de rétablir le **respect** qu'ils méritent.

**La majorité s'engage à :**

- Améliorer la **présence active** (circulation) **de la police** aux abords des écoles aux heures de rentrée et de sortie des classes des différents établissements scolaires ;
- Rétablir la présence de **la brigade canine** au centre de la localité (écoles, place, gare, bosquet, ...). A maintenir également des patrouilles montées ou cyclistes ;
- Maintenir les actions de **proximité des agents de quartier** ;



## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

- **Inform**er la population des **investissements en sécurité** ;
- Maintenir la **présence policière** lors d'activités d'envergure ;
- Assurer une **visibilité** accrue des **passages pour piétons** ;
- Assurer une présence lors des **collèges de police pour améliorer la collaboration entre la commune et la zone de police**

### B. La sécurité civile

Notre corps de pompiers est unanimement reconnu comme étant efficace et performant.

**La majorité s'engage à :**

- **Soutenir notre service d'incendie** dans le cadre de la réforme proposée par le Fédéral;
- Aider **financièrement** le service d'incendie pour disposer d'un équipement performant dans les limites budgétaires ;
- **Former nos sapeurs-pompiers** pour qu'ils restent compétents et efficaces.

### C. Des sanctions administratives

Les autorités communales se sont vues confier la faculté de définir des règlements en application de la loi sur les incivilités. Cette loi a permis aux communes de prévoir des sanctions administratives pour un certain nombre de comportements qui s'apparentent à des incivilités et qui troublent la tranquillité publique.

En 2007, le législateur fédéral a voté la mise en place de services de gardiens de la paix chargés notamment de la constatation d'infractions aux règlements et ordonnances communaux qui peuvent exclusivement faire l'objet de sanctions administratives.

Encore faut-il une fois l'infraction constatée, qu'elle soit sanctionnée, ce qui nécessite le recours à un « agent constatateur » assermenté.

**La majorité s'engage à :**

- Veiller à l'arrivée d'un **agent constatateur** et **renforcer la présence policière** sur le territoire de la commune ;
- **Développer le système des amendes administratives**, en collaboration avec les parquets.

### D. La Prévention

La meilleure garantie du respect des normes et donc de la sécurité est la connaissance effective et l'acceptation des règles en vigueur.

**L'école joue un rôle déterminant en matière de prévention** dans la mesure où l'un des objectifs principaux doit être l'égalité des chances pour tous. La mobilisation des parents, des

## Commune de Welkenraedt

### Déclaration de politique générale

éducateurs, du monde associatif doit être impulsée par les autorités communales. C'est en effet à ce niveau de pouvoir qu'il est plus aisé d'identifier précisément les difficultés potentielles ainsi que les solutions pour y répondre.

A côté de ces politiques sociales, les autorités communales disposent pour leur part d'un autre instrument pour faire baisser le sentiment d'insécurité. Il s'agit **des investissements sécurisants**.

Lutter activement en faveur de la propreté publique doit également constituer une priorité dans la mesure où elle contribue à la qualité de vie des citoyens et améliore le sentiment de sécurité.

#### La majorité s'engage à :

- Installer, le cas échéant, un **système de vidéo-protection** adapté comme appui technique aux policiers dans l'exercice de leurs missions ;
- Initier, en plus des dispositifs traditionnels de médiation et de lutte contre le décrochage scolaire, de **nouveaux programmes préventifs** en prise directe avec la réalité sociale en vue, notamment, de lutter contre la recrudescence des violences intrafamiliales mais aussi de protéger et d'informer les jeunes face aux dangers de l'Internet et des jeux vidéo, ou encore de lutter contre les assuétudes en collaboration avec le Centre J et la Province;
- Envisager une **présence policière plus visible**, dans une politique de prévention ;
- Organiser des **campagnes d'information** afin de faire connaître les **incitants financiers** destinés à encourager les particuliers, les indépendants et les professions libérales à **sécuriser leur habitation et leurs locaux professionnels** ;
- Fournir des **conseils personnalisés** à certains secteurs spécifiques encourant des risques particuliers et nécessitant des mesures préventives adaptées. C'est le cas des médecins généralistes, bijoutiers, restaurants, pharmaciens, maisons de retraite, crèches etc. ;
- Développer la **techno-prévention** pour sensibiliser les habitants aux meilleurs moyens de protection mécaniques et/ou électroniques de leur habitation ;
- Sensibiliser au **respect des normes** par une présentation et une formation pédagogique délivrées par les policiers dans les écoles.

#### E. Sécurité routière

Notre objectif est d'assurer un meilleur équilibre entre les différentes catégories d'usagers et d'offrir une plus grande sécurité routière aux personnes les plus vulnérables.

#### La majorité s'engage à :

- Informer la population sur les **règles de circulation d'une zone 30** (Place des Combattants) ;
- Inciter les automobilistes à l'**utilisation des parkings de délestage**;
- Actualiser le **plan de mobilité** pour qu'il tienne compte de l'évolution de la commune ainsi que des projets futurs au sein de la commission de la mobilité;

## Commune de Welkenraedt

### Déclaration de politique générale

- Mettre en œuvre des **zones de dépose-minute** pour les élèves avec l'appui des écoles et de la police ;
- Augmenter les **contrôles anti-alcoolémie** aux heures et lieux adéquats (priorité aux week-ends) ;
- **Rationaliser le signalement routier** : il arrive que la signalisation n'atteigne pas le but recherché, voire qu'elle induise les usagers de la route en erreur (signaux routiers contradictoires, superflus, obsolètes ou masqués) ;
- Accorder une attention particulière à la sécurité des **enfants**, des **personnes âgées**, et des **personnes à mobilité réduite** ;
- Encourager la mise en place d'« **anges gardiens** » aux abords des écoles. La contribution des personnes âgées sera privilégiée dans un esprit intergénérationnel ;
- Réaliser des **investissements sécurisants**, pour l'aménagement ou l'acquisition de matériel de sécurité (radars préventifs, éclairage des zones à risque...) ;
- **Mieux considérer les piétons** notamment en assurant un entretien correct des trottoirs, une visibilité accrue des passages piétons ou en prévoyant des installations spécifiques à la sécurité des usagers faibles lors de travaux d'aménagement ou de réaménagement des voiries ;
- Réaliser des **actions de prévention** et de sensibilisation qui ciblent plus particulièrement **les jeunes** ;
- Faciliter la **mobilité des « deux roues »** :
  - établir des cadastres des points noirs et consentir les investissements nécessaires pour y remédier ;
  - tenir compte des « deux roues » motorisés lors, par exemple, de travaux d'aménagement ou de réaménagement de voiries (marquages au sol, bornes, rambardes...).

### 3. Gouvernance - Information - Transparence locale

Un service de qualité passe par un meilleur accueil du citoyen et par une information et une communication entre lui et l'Administration, c'est-à-dire par un accueil performant au guichet, un site Internet performant, des formulaires en ligne, un journal d'information communal, etc.

Nous prônons une véritable politique de management et d'évaluation de la qualité des services rendus aux citoyens et aux entreprises.

#### La majorité s'engage à :

- **Maintenir** un accueil performant des citoyens au guichet
- Installer un **guichet électronique** offrant un service permanent 24h/24 et 7j/7 (e-government) et un guichet unique qui aurait pour vocation de relayer les demandes administratives vers les services compétents. Il s'agit de réduire drastiquement la charge administrative du citoyen ;
- Doter la commune d'un **site Internet performant** donnant accès en ligne à la majorité des formulaires et règlements, développer des « webs-observatoires » du commerce où seront regroupées toutes les informations commerciales. Nous voyons le site de la commune comme un point d'entrée vers un large panel d'information (commerce, travaux, sport, emploi, tourisme,...);
- **Favoriser l'information du citoyen** en maintenant la parution du bulletin communal qui sera décliné également sur le site internet. Le bulletin communal sera enrichi entre autres des décisions du conseil communal ;
- **Continuer à informer les nouveaux habitants** au travers d'une brochure d'accueil régulièrement mise à jour ou de séances d'information ;
- Informer la population **sur les travaux planifiés** au travers de folders mais également sur le site internet communal. Le cas échéant, une réunion d'information pourra être réalisée ;

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

### 4. Action sociale

De manière générale, les « centres publics d'action sociale » doivent **garantir à tous les citoyens le soutien nécessaire dans les moments difficiles de leur existence**, pour leur permettre **d'acquérir ou de retrouver** le plus vite possible leur **indépendance** et leur **autonomie**.

Les effets de la crise économique actuelle étant ressentis particulièrement durement par les citoyens les plus précarisés, les CPAS s'attendent à être confrontés à une augmentation des demandes d'aides sociales.

Parallèlement, dans un contexte économique difficile, nous devons être particulièrement attentifs à **utiliser parcimonieusement et efficacement les moyens financiers** mobilisés par l'ensemble des citoyens pour les efforts de solidarité dans notre commune.

En ce début de législature et grâce au travail de l'équipe sortante, le CPAS dispose d'un bon niveau d'équipement. Les enjeux seront donc ailleurs.

Parce que c'est d'une part **garantir la pérennité des mécanismes de solidarité**, et d'autre part permettre de **dégager des moyens pour mieux rencontrer certains besoins** ou **mettre sur pieds des projets novateurs**, il faudra **gérer avec rigueur et efficacité** les **moyens financiers** dégagés pour l'action sociale.

Il faudra se concentrer sur le bon fonctionnement des structures et des outils à vocation sociale existant déjà dans notre commune.

A cette fin :

- Le CPAS a bien évidemment un mode de fonctionnement et des missions spécifiques. Les **plans d'accompagnement personnalisé**, fruits d'une enquête sociale approfondie, permettent une approche respectueuse des difficultés rencontrées par chacun, dans la confidentialité du huis-clos et du secret. Mais **des rationalisations sont possibles** et nous devons **améliorer la complémentarité entre services communaux et CPAS**. Nous souhaitons par exemple l'intégration rapide de tous les services du CPAS non proprement sociaux à la commune. Qu'il s'agisse de l'administration générale, de la Recette, du service patrimoine, du service des archives ...
- A Welkenraedt, il existe beaucoup d'outils, de structures, d'associations à vocation sociale au sens large. Le défi, pour aider le mieux possible les personnes en difficulté, c'est de **décloisonner ces structures** pour mieux utiliser toutes les ressources disponibles et impliquer les citoyens. C'est la logique du **Plan de Cohésion Sociale**. Un nouvel appel à projets est prévu au printemps 2013 pour la période 2014-2018, et nous serons attentifs à cette opportunité pour notre commune.

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

En outre, nous voulons mettre l'accent sur des **problématiques sociales** qui nous semblent devoir faire l'objet d'une attention particulière :

- Les **difficultés des familles monoparentales** (difficultés économiques, mais aussi problèmes de garde, accompagnement dans la scolarité, ... ) en essayant de susciter les solidarités intergénérationnelles ;
- La **réinsertion professionnelle**, pour assurer une transition durable vers le monde du travail, via l'accompagnement social et la formation ;
- **L'instauration du contrat d'intégration** pour les personnes d'origine étrangère qui arrivent dans notre commune : apprentissage du français, suivi de formations professionnelles, recherche active d'un emploi, occupation d'un logement en rapport avec la composition de la famille, ..., pour assurer l'épanouissement des primo-arrivants et préserver le bien-vivre ensemble dans notre village.

Concrètement, la **majorité s'engage à** :

- **Réaffecter l'ancienne maison de repos** en tenant compte des propositions dégagées par l'enquête et en veillant au maintien de la Chapelle ;
- **Mettre en valeur les missions prioritaires du CPAS**, avec le souci de donner aux individus les moyens d'investir dans leur futur, ce qui est bénéfique pour eux-mêmes et pour le groupe dans lequel ils s'inscrivent ;
- **Contrôler de manière plus rigoureuse les dépenses** occasionnées par le CPAS ;
- En fonction des modalités qui seront prévues, analyser les possibilités de mettre en œuvre dans notre village un **plan de cohésion sociale** (2014-2018).

## 5. Logement

### Constat

Les besoins en nombre de logements de qualité à prix abordable augmentent sensiblement chaque année, notamment en raison de :

- L'effet du vieillissement ;
- L'effet d'une décohabitation croissante ;
- De l'évolution des normes minimales de confort.

**A politique inchangée, nous connaissons et connaissons donc un déficit de logements sur base annuelle, qui aura un impact non négligeable sur les prix de ceux-ci.** Ce déficit risque de s'accroître si aucune mesure stimulant à suffisance la production et la rénovation de nouveaux logements n'est prise.

Même s'il est essentiel d'augmenter le nombre de logements publics (incluant les AIS) ou subventionnés, et, surtout, d'en améliorer l'entretien et la qualité, il est illusoire de penser que l'offre sera conforme à la demande et aux besoins en privilégiant cette seule voie.

Plus que jamais, il importe d'accompagner et d'encourager les initiatives privées en vue de la création de logements décents, à loyer modéré et abordable tout en assurant le respect des droits et des devoirs des propriétaires et des locataires.

Ceci doit évidemment être mis en perspective avec les politiques d'aménagement du territoire (disponibilité du foncier constructible, limite du nombre d'étages des immeubles, reconversion en logements de zones d'activité désertées, d'annexes agricoles...), sans oublier la nécessité de maîtriser les coûts de l'énergie.

Les résultats seront fonction de la volonté et la capacité à mettre en place les synergies entre services publics et partenaires privés.

### Propositions :

Que faire sur le plan communal et que proposer en intégrant le fait que tout ne se règle pas uniquement à ce niveau ?

### **Politique du logement privé**

La politique d'aide à **l'accès à la propriété reste une priorité**. Condition élémentaire de l'épanouissement personnel de bon nombre de nos concitoyens, elle vise également à **renforcer la cohésion sociale**. L'accès à la propriété offre une certaine sécurité d'existence, un projet d'une vie pour beaucoup et constitue souvent la meilleure « épargne-pension».

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### D'abord assainir

Etant soucieux de garantir à chaque ménage un logement décent, nous entendons **lutter activement contre l'insalubrité et l'insécurité** qui caractérisent un trop grand nombre d'entre eux. Il convient de contrôler les logements tant sur le plan urbanistique que sanitaire et de veiller à l'adoption et à l'application de règles strictes en matière de prévention incendie.

### Ensuite créer

Nous estimons nécessaire **des mesures visant à augmenter l'offre de logements** locatifs ou acquisitifs. A cet effet, nous souhaitons **favoriser le développement de logements** notamment via des Partenariats Public/Privé (PPP) initiés par la commune.

### Politique du logement public

Les ressources disponibles au sein des Sociétés de Logement de service public et des Régions ne permettent pas d'offrir suffisamment de logements en regard de l'ampleur de la demande. La qualité de ces logements, leur performance énergétique actuelle ou leur entretien ne sont pas satisfaisants dans le parc de logements publics existant. Toute action – pourtant onéreuse – demeure sans effet réel.

Un **logement public de qualité** doit avoir pour but d'offrir des **perspectives d'avenir** aux personnes concernées, l'acquisition du logement en fait partie. Mais il y aura toujours des personnes qui ne pourront acquérir leur logement et qui bénéficieront des services des sociétés de logement.

### La majorité s'engage à :

- Maintenir la **collaboration** avec la société de logement **Nosbau** . Le projet **Dickenbusch**, vaste projet qui comptera plus de 100 logements publics auxquels s'ajouteront des habitations privées, doit idéalement être mis en œuvre au travers d'un PPP (Partenariat Public Privé). **34 logements publics** (6 maisons unifamiliales et 28 appartements) sont d'ores et déjà prévus. Le but principal de ce projet est d'offrir un **rôle de mixité** sociale;
- Poursuivre la collaboration avec **Logeo** (AIS – Agence Immobilière Sociale) permettant la location de logements appartenant à des particuliers au profit de personnes à faibles revenus. Nous souhaitons promouvoir cette agence et renforcer son action dans la commune ;
- Donner la **priorité aux jeunes welkenraedtois**, nouveaux propriétaires, dans l'accès au logement sur la commune ;
- Réaffecter l'ancienne maison de repos.



## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

### 6. Famille et enfance

En matière **d'accueil de la petite enfance**, la capacité d'accueil en Communauté française correspondait en 2009 à un taux de couverture de plus ou moins 28 %. En d'autres termes, moins d'un enfant sur trois peut être gardé dans une structure autorisée. Cette situation risque de s'aggraver au vu du boom démographique que connaissent certaines communes et la disparition de certaines gardiennes. **Par conséquent, la commune doit faire preuve d'inventivité si elle veut que la plupart de ses tout-petits puissent bénéficier d'une place d'accueil.**

La majorité s'engage à :

- Continuer à **développer la crèche**, merveilleux outil mis à disposition des enfants ;
- Organiser et **encadrer des services de baby-sitting** dans la commune au travers du site communal ;
- Favoriser les **liens** entre la **crèche** et les **gardiennes** ;
- **Promouvoir l'accueil non-subventionné** par le biais de primes ciblées et de plus de souplesse tout en préservant les critères de qualité élevés de l'ONE. Un soutien sera apporté aux gardiennes à domicile ;
- Mettre en place une **poubelle pour les langes**, à disposition des gardiennes à la crèche. Cette solution sera promotionnée de manière plus efficace auprès des gardiennes. Toute autre alternative pourra être envisagée ;
- **Faciliter la création de milieux d'accueil dans nos communes en mettant à disposition** (moyennant une éventuelle location ou frais de restauration) **des locaux inoccupés dans des écoles** ou autres bâtiments publics voire dans des maisons pour aînés afin de renforcer le lien intergénérationnel ;
- **Développer les activités parascolaires et extrascolaires des enfants** (accueil temps libre) en renforçant l'attractivité et la qualité ainsi qu'en garantissant une formation adéquate et l'assurance d'un projet pédagogique autour des activités organisées (sportives, culturelles, éducatives...). Plus spécifiquement, nous souhaitons maintenir la **garderie après la classe** ainsi que les **animations de vacances** ;
- Mettre en place un accompagnement extra-scolaire via une **école de devoirs**.
- **Faciliter le déplacement des jeunes vers les activités extrascolaires (culture, sport, etc.) et leur prise en charge financière**. Notre souhait est de mettre à disposition un car qui pourrait permettre de véhiculer les enfants des écoles vers les halls sportifs ou le centre culturel mais qui pourrait également servir à desservir les maisons de repos (exemple, le lundi pour le marché) sur base d'une analyse globale et financière. Un essai pour ces dernières sera réalisé en utilisant la camionnette du CPAS ;
- Renforcer la participation et **l'intervention du CPAS en faveur des organismes d'aides familiales et aides ménagères**.

## 7. Education et Enseignement

### Constat

Les défis de l'enseignement sont importants et complexes. L'urgence est là. Si les normes en matière d'enseignement relèvent presque exclusivement de la compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la commune, en tant qu'organisateur du second plus important réseau d'enseignement fondamental, disposent cependant tant d'un pouvoir de décision qui leur est propre, que d'une certaine liberté d'action dans la mise en œuvre des normes générales.

### La majorité s'engage à :

- 1) ce que les abords des écoles soient **sécurisés**, et à ce que les bâtiments scolaires soient sûrs, entretenus, et accueillants ;
  - a) un **projet d'extension** de l'école communale de Welkenraedt est en cours de mise en œuvre ;
  - b) un projet de **création d'un gymnase** a été déposé pour l'école communale de Henri-Chapelle ;
  - c) **encourager les ramassages scolaires à vélos ou à pied** ainsi que l'utilisation à cette fin des voies lentes développées sur la commune ;
  - d) **encourager le dépôt en « Kiss and go »** à certains endroits à proximité des voies lentes pour rejoindre l'école, éventuellement sous la surveillance « d'anges-gardiens »
  
- 2) ce que les écoles communales mettent l'accent sur la maîtrise des fondamentaux afin:
  - a) d'apprendre à tous les élèves à **lire**, à **écrire** et à **compter** ;
  - b) de détecter les **difficultés d'apprentissage** et d'y **remédier** à l'école, sans obliger les parents à recourir à des cours particuliers ;
  - c) de détecter les élèves présentant certains **troubles de l'apprentissage** (dyslexie, dyscalculie...) ou certaines caractéristiques (haut potentiel) et les prendre en charge à l'école, au besoin avec un soutien extérieur complémentaire ;
  - d) d'intégrer et d'utiliser les **nouvelles technologies** en classe et en complément du travail fait en classe.
  
- 3) **développer l'accueil extrascolaire**, notamment par la mise en place de collaborations fortes entre l'école et un ensemble d'acteurs qui contribuent au développement du jeune avant et/ou après l'école :
  - a) les **bibliothèques**, pour développer l'envie de lire dès le plus jeune âge ;
  - b) les musées et les académies de musique, pour ouvrir l'enfant aux arts et développer son sens artistique. Nous veillerons à **fournir à l'Académie de Musique les moyens nécessaires pour encourager ses initiatives** que ce soit par des moyens financiers, des moyens en matière de personnel ou en matière d'aménagement des infrastructures ;
  - c) les centres et les **clubs sportifs**, pour compléter les 2 heures de gymnastique à l'école ;

## Commune de Welkenraedt

### Déclaration de politique générale

- d) le **tissu économique local** (PME, industries...), pour éveiller le jeune aux différents métiers, et faire de son orientation une démarche positive et volontaire ;
  - e) les **écoles de devoirs**, qui travailleront de concert avec l'école dans le renforcement des apprentissages et qui miserait sur une approche intergénérationnelle ;
  - f) le **secteur associatif**, pour intéresser progressivement le jeune aux questions de société (l'environnement, la propreté ...) ;
  - g) **favoriser l'intergénérationnel** en impliquant le Conseil des Aînés
- 4) **continuer à développer l'apprentissage des langues** dès la 3ème maternelle, notamment par la pédagogie immersive et, le cas échéant, en utilisant sa proximité géographique ou les contacts nés de jumelages avec des communes de langue étrangère ;
- 5) **l'intégration**, à chaque fois que c'est possible, **des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire** ;

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

### 8. Jeunesse

Les organisations de jeunesse ont un rôle primordial à jouer dans le développement du jeune, que ce soit au niveau de l'épanouissement personnel, du travail pédagogique qu'elles effectuent ou de la formation des jeunes en vue de les muer en citoyens responsables, actifs et critiques (CRACS). La Communauté française, les provinces et les communes participent au subventionnement des organisations et des mouvements de jeunesse de manière directe ou indirecte. Financièrement les pouvoirs publics doivent poursuivre le soutien aux activités des organisations de jeunesse dans une logique de solidarité qui tienne compte des réalités de toutes les associations ainsi que de leur volume d'activités.

#### La majorité s'engage à :

- **Soutenir la rénovation et la sécurisation des infrastructures** utilisées par les organisations de jeunesse sur la commune ;
- Encourager et maintenir un **soutien adapté au Centre J moyennant une évaluation de son fonctionnement et la définition de ses missions**;
- **Favoriser** les partenariats entre le **Centre J** et le monde de la culture et les organisations de jeunesse ;
- Maintenir le **Conseil communal des Enfants**. Il est un outil pour une réflexion sur les thèmes qui concernent directement l'enfant et ses droits ;
- Continuer à aménager et entretenir des **espaces de jeux** pour les enfants ;
- **Envisager**, en collaboration avec la Province, de mettre en place une **antenne Openado** sur la commune.

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### 9. Travaux et voirie

De nombreux travaux de voiries ont, soit été réalisés, soit sont en cours de réalisation. Ils font généralement partie du droit de tirage triennal mis à disposition de la commune pour **l'entretien des 94 kms de voirie de la commune**.

La nouvelle voirie du Spiteweg (Mitoyenne, rue de l'Yser), l'aménagement de la rue de l'Yser (accès au crématorium et rond-point vers Dickenbuch), l'aménagement sécurisé à Hoof, rue de Verviers et route de Hombourg, la réfection des rues Lamberts,... sont autant de projets réalisés lors de la législature 2006-2012.

En terme de travaux, il faut également penser à la **mise en œuvre des voies lentes** et plus particulièrement sur les tronçons qui longent la voie ferrée (Welkenraedt – Montzen) entre le quartier Kennedy et le passage à niveau de Ruyff ainsi que le quartier Kennedy et la rue de l'Escalier avec un accès vers l'Institut Saint-Joseph.

Enfin, un projet très utile pour les cyclistes et les piétons a été le tunnel sous voies qui permet de relier le Boulevard H. Grosjean à la place des Combattants.

#### La majorité s'engage à :

- Créer un **chemin sécurisé** de la Rue du Château de Ruyff jusqu'au passage à niveau rue de l'Yser ;
- **Prolonger le chemin lent existant**, jusqu'à Montzen (Bircken), afin de rejoindre un grand réseau cyclable et ainsi favoriser le développement touristique jusqu'au centre de notre localité. Ce projet sera réalisé en collaboration avec la commune de Plombières ;
- **Aménager la rue Saint-Paul** depuis le carrefour de la Rue Grande Bruyère jusqu'au carrefour avec la Rue des Noisetiers. Une réflexion sera menée sur le positionnement d'une piste cyclable sans condamner l'ensemble des places de parking et ce, en concertation avec les riverains ;
- **Réaménager la rue des Prés** et un tronçon de la **rue Chant des Oiseaux** ;
- Placer un **passage pour piéton** sur le plateau en face de l'école communale d'Henri-Chapelle ;
- **Réaménager la rue de la Vallée** ainsi que ses accotements (en parallèle avec l'installation d'un nouveau lotissement) ;
- Aménager un **square au carrefour de la rue de Verviers**. Il existe à cet endroit une table d'orientation, un arbre remarquable et une vue superbe ;
- Maintenir la **gratuité pour les trottoirs** ;
- Continuer à **entretenir le réseau de voirie** en concertation avec les impétrants.
- **Sécuriser les accotements des grands axes routiers** menant au centre de nos villages et aux autres lieux publics : rue St-Paul et rue Mitoyenne, l'école communale d'Henri-Chapelle, etc

## 10. Culture et Folklore

La culture permet à l'homme de se connaître, de se réaliser, de créer, de s'émerveiller, de communiquer, d'ouvrir son esprit et de critiquer. Elle est un facteur essentiel d'épanouissement et de socialisation. Elle renforce la participation des citoyens à la société, la qualité de la vie associative, la prévention des problèmes sociaux et de l'exclusion.

Culture, démocratie et liberté sont intimement liées.

### L'éveil à la culture

**L'intérêt pour la culture dépend davantage de facteurs éducatifs que d'éléments pécuniaires ou sociaux.** L'éducation des enfants à la culture aujourd'hui est donc l'un des fondements de l'essor culturel de demain, favorisant l'emploi et la renommée des créateurs et acteurs de la Communauté française.

**Différentes formules** (projets culturels internes, travail avec les académies et autres opérateurs associatifs culturels de proximité, visites scolaires, approches culturelles transversales...) et **de nombreuses associations sont actives dans le secteur des relations entre culture et éducation.** Les enseignants ont besoin d'outils directement utilisables que leur fournissent ces associations. Avant de bouleverser le secteur, celles-ci revendiquent donc la reconnaissance du travail qu'elles mènent depuis des années.

### La majorité s'engage à :

- Porter une **attention accrue aux relations entre l'enseignement et la culture** et considérer l'accès des enfants à la culture comme un objectif prioritaire, à tous les niveaux d'enseignement et dans tous les établissements scolaires (par exemple, une journée culture-enseignement) ;
- **Réintroduire, dans le contexte scolaire, des activités consacrées aux pratiques culturelles ou artistiques** (par exemple, le théâtre à l'école) **Intensifier le rôle des provinces et des communes dans la sensibilisation à la culture** et la promotion des spectacles.

### Garantir l'accès à la Culture

**Les provinces et communes doivent investir de façon dynamique dans la culture** en développant toutes les synergies possibles avec les autres institutions publiques (Communauté française, Communauté germanophone, CoCoF, Régions, Europe, échanges internationaux, jumelages, « adoption culturelle » d'une commune par une autre, etc.). Elles doivent soutenir la vie associative culturelle et pas uniquement dans le cadre des associations communales.

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

Elles doivent faire de leurs dépenses culturelles, des dépenses obligatoires et non plus facultatives trop souvent les premières à être supprimées en cas de difficultés budgétaires.

Etablir une politique culturelle, ce n'est pas seulement offrir un programme culturel, c'est favoriser le dialogue, le débat, la création.

### La majorité s'engage à :

- Encourager l'**accessibilité à tous les publics** (article 27, réductions, seniors, étudiants)
- Créer une **valve**, au centre du village, pour annoncer toutes les activités
- Permettre un **accès au site internet** du Centre Culturel depuis le site communal

## Promouvoir et diffuser la culture

### Mise en avant des artistes locaux

Chaque commune a, sur son territoire, des artistes, amateurs ou professionnels qui aimeraient rencontrer un public. Les pouvoirs publics ont une mission essentielle à mener en matière culturelle, en favorisant le maximum de rencontres possibles entre les citoyens et les supports culturels les plus variés, en jetant des ponts entre les milieux artistiques et le public.

### La majorité s'engage à :

- **Soutenir les artistes locaux** en les incluant dans la programmation des activités ou en leur proposant une aide logistique (local, matériel, ...)
- **Soutenir l'organisation d'événements locaux** qui permettent à des groupes locaux ou régionaux de se produire et aux citoyens de faire de belles découvertes ;

### Centre Culturel

### La majorité s'engage à :

- Maintenir l'**intervention communale dans le centre culturel** que ce soit dans les investissements d'infrastructure ou dans la programmation
- **Maintenir les aides** annuelles et ponctuelles aux associations culturelles locales
- **Poursuivre la politique de collaboration** avec d'autres communes, la Communauté germanophone et l'Euregio (Limbourg belge, Limbourg hollandais, province de Liège, communauté germanophone et Nord-Rhein-Westfallen) ;

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### Bibliothèque publique

#### La majorité s'engage à :

- Maintenir l'organisation des **ateliers lectures**
- Favoriser, encore une fois, les **activités intergénérationnelles entre enfants et seniors** (contes, lectures publiques, animations, etc.).

### Folklore

#### La majorité s'engage à :

- **Maintenir les aides financières et matérielles** aux associations œuvrant au maintien et au développement du folklore local notamment le carnaval ;

### Associations

#### La majorité s'engage à :

- Soutenir les **initiatives** prises par les diverses associations et le développement de collaborations entre elles
- Nous favoriserons **l'ancrage communal** ainsi que la **fourniture d'un rapport d'activité** au-dessus d'un certain budget souhaité. Le budget est révisable annuellement.



## 11. Sport

L'activité physique et, de manière plus générale, le sport à tout niveau constituent des éléments de première importance.

### **Faciliter l'accès au sport dans nos communes**

Lorsque l'on se penche sur les dispositifs mis en place pour renforcer l'accès au sport, on est surpris de constater qu'ils sont nombreux mais que, souvent, leur visibilité ou leur efficacité pose question.

Ils sont un adjuvant bénéfique pour assurer à tous un meilleur accès au sport et principalement aux plus démunis.

Si la pratique d'un sport particulier peut nécessiter des infrastructures bien spécifiques, **l'activité sportive au sens général** (la marche, la course, le cyclisme...) **peut se pratiquer en tous lieux : dans les parcs, sur nos voiries et pistes cyclables, dans nos sentiers forestiers... Il est fondamental que ces endroits soient sécurisés, éclairés, balisés et entretenus au maximum dans un souci de sécurité** de ceux qui veulent s'adonner à l'activité physique.

Il est également primordial d'encourager la pratique d'un sport ou d'une activité physique pour tous en permettant **l'accès des infrastructures scolaires** à tous dans des horaires élargis. Certaines écoles possèdent des infrastructures dont l'utilisation ne peut décemment se limiter au nombre de journées scolaires et encore moins à l'horaire scolaire. Inversement, des partenariats entre les écoles et les clubs sportifs devraient être encouragés afin que les élèves des écoles communales puissent avoir un accès aisé aux infrastructures sportives de la commune.

Les bénévoles et volontaires du sport sont d'une importance capitale dans le fonctionnement des clubs sportifs. Nous voulons **soutenir, par tous les moyens possibles, les bénévoles et volontaires** qui font vivre nos clubs en engageant leur temps et leur argent.

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

### La majorité s'engage à :

- **Finaliser la fusion des deux clubs de football** et la **création d'un stade communal**. Les intérêts des deux clubs seront communs dans un esprit sportif communal. Une asbl communale sera créée avec une représentation des deux anciens clubs et une participation communale.
- **Intégrer au site internet communal l'inventaire** de l'ensemble **des clubs** ainsi que leurs coordonnées. Un lien pourra être redirigé vers les sites internet des clubs ;
- **Revaloriser l'intervention communale** via les subsides directs (subventions annuelles), les subsides indirects (les locations de locaux), les subsides énergétiques ou des subsides ponctuels aux associations sportives de notre commune;
- **Continuer à améliorer et moderniser** les infrastructures sportives existantes. Une attention particulière sera apportée au parcours Vita dans le bois de la Hees qui est aujourd'hui dans un mauvais état ainsi que les pistes de pétanques réparties dans la commune ;
- **Accueillir des événements sportifs** de renommée nationale ou internationale ;
- Encourager **l'organisation de stages sportifs** ;
- Soutenir les initiatives permettant aux jeunes de **faire du sport en dehors des heures scolaires** si celles-ci sont encadrées (ex : l'école communale d'Henri-Chapelle organise du kin-ball sur le temps de midi) ;
- Créer des **« Agora-Space »** terrains de sport en plein air accessibles à tous gratuitement
- En remplacement du terrain de football de Hoof, prévoir un **espace récréatif** qui permettra la pratique du sport (plaine de jeu, pétanque,...)

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### 12. Tourisme

Le **tourisme**, secteur à haute valeur ajoutée de l'économie locale, est un **vecteur de développement** cependant soumis à un environnement concurrentiel important.

Or, la complexité de ce secteur et la multiplicité des organismes locaux ne permettent pas d'optimiser les actions de promotion souvent redondantes, porteuses de gaspillages de moyens et de perte d'efficacité.

Nous pensons que la Province est le niveau de pouvoir intermédiaire le mieux à même de coordonner ce secteur, de fédérer les opérateurs locaux (attractions, hébergements, loisirs) autour de filières produits et de faciliter l'acquisition et l'échange d'expériences en la matière.

Quant aux Maisons du Tourisme, au service de plusieurs communes, elles doivent assurer le meilleur accueil et l'information des touristes afin de soutenir les activités de leur ressort.

Enfin, au niveau communal, les Offices de Tourisme ou Syndicats d'Initiative, ont un rôle d'animation touristique important à jouer.

**Sachant que le tourisme est clairement le parent pauvre sur la commune, la majorité s'engage à :**

- Aménager un **portail touristique de bienvenue** à l'entrée de nos villages ;
- Privilégier une **nouvelle dynamique touristique** qui pourra, en collaboration avec l'importante offre de logement (2 hôtels, les gîtes et les chambres d'hôtes) ou l'HoReCa, mettre Welkenraedt en avant, alors que nous avons des atouts à promouvoir. Toutes les communes avoisinantes possèdent une brochure touristique communale alors que Welkenraedt n'en dispose pas ;
- Installer une **signalétique touristique** sur la commune y compris à la gare;
- **Collaborer** avec Excowel, le Syndicat d'Initiative, le Centre Culturel, l'ADL (Agence de Développement Local) ou la Maison du tourisme pour valoriser notre patrimoine ;
- Faire connaître les **endroits remarquables** de la commune qu'ils soient points de vue, bâtiments, chapelles, balades, ... ;
- Maintenir l'organisation **d'événements touristiques** (Beau vélo, WE Wallonie)
- Soutenir les **initiatives d'associations** dans le secteur du tourisme ;
- Soutenir l'organisation des **750 ans d'Henri-Chapelle** en 2013 ;
- **Redynamiser notre magnifique place des Combattants** pour accueillir au mieux nos visiteurs;
- **Informier et encourager les commerçants HoReCa.**

## 13. Politique d'égalité

### Les Seniors

Nous nous montrons particulièrement attentifs à nos aînés. Il importe de leur faciliter le déplacement et l'accès aux administrations publiques, notamment. Il convient aussi de valoriser l'expérience dont ils peuvent faire bénéficier la collectivité.

Le stress de la vie humaine, l'insécurité, la circulation accrue et l'existence ou non d'aménagements adaptés, conjugués à une éventuelle altération de certaines facultés physiques, conditionnent fortement les choix de déplacement des personnes âgées. Il faut éviter que tout déplacement devienne une course d'obstacles amenant certains seniors à diminuer leurs sorties, les coupant ainsi insidieusement de la vie sociale.

Il faut davantage permettre aux seniors qui le souhaitent de pouvoir demeurer le plus longtemps possible dans leur logement, de continuer à travailler et de favoriser ainsi leur autonomie et une forme de lien intergénérationnel : les seniors doivent faire partie intégrante de notre société et de la vie quotidienne des communes.

#### La majorité s'engage à :

- Permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de se rendre utiles au sein de la commune. Il faut permettre aux seniors qui le désirent d'entretenir une forme **de lien social par le travail et l'activité**.
- Veiller au **bien-être physique et mental des personnes âgées** en leur facilitant l'accès aux soins à domicile et **favoriser leur maintien à domicile** pour ceux qui le souhaitent ;
- **Soutenir les associations** qui leur viennent en aide (Senior Ami, Le Temps de Vivre, Téléservice, ...) et tentent, entre autres, de les sortir de leur solitude chez elles ou dans les homes par divers moyens (activités culturelles, aide dans les achats, lecture etc.) et favoriser le bénévolat ;
- Rendre les **trottoirs plus praticables** pour les personnes à mobilité réduite et favoriser l'**utilisation des transports publics**, notamment en termes d'accès et d'offre ;
- Permettre de **véhiculer les personnes âgées** lors de certaines activités, le marché hebdomadaire, ... ;
- Favoriser les **activités**, le **logement** et les **rencontres intergénérationnelles** ;
- Soutenir le **Conseil consultatif des Aînés** dans nos communes ;
- Créer la « **Maison des Seniors** » afin de mettre un environnement social et convivial à disposition des activités des seniors.
- Faciliter la mise sur pied d'activités telles que des « **thé-dansants** » pour seniors

# Commune de Welkenraedt

## Déclaration de politique générale

### Les Personnes en situation de Handicap

Tout doit être mis en œuvre afin de rendre les services communaux et les voiries accessibles à tous. Le handicap physique ou mental peut être extrêmement lourd à porter au quotidien par l'entourage et son accompagnement doit être organisé.

#### La majorité s'engage à :

- Systématiser les **parkings réservés aux personnes atteintes d'un handicap** ;
- **Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics**, des voiries et des trottoirs et faciliter l'accès aux transports en commun de **façon à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et à celles souffrant de cécité ou de surdité** ;
- **Tenir compte des « usagers faibles »** (personnes handicapées ou atteintes d'un déficit sensoriel, personnes âgées, etc.) **dans les politiques de mobilité** ;
- **Soutenir l'accueil de jour et les associations** qui viennent en aide aux personnes handicapées et à leurs familles, même de manière ponctuelle pour soulager l'entourage ;
- **Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil et/ou scolaires** ;
- **Promouvoir le handisport et en faciliter l'accès** ;
- Soutenir les **associations culturelles pour personnes atteintes d'un handicap** ;

### L'Interculturalité

Si la diversité culturelle constitue avant tout une chance pour tous, elle se doit d'être accompagnée par les pouvoirs publics vers les chemins d'un « vivre ensemble » respectueux de tous et de chacun. Ce vivre ensemble n'est possible que s'il parvient à rassembler les citoyens autour de valeurs communes respectées par tous. De par sa proximité, la commune est l'élément essentiel pour créer **les conditions de vie indispensables à une meilleure entente entre tous les habitants.**

Cela ne doit pas nécessairement passer par des mesures coûteuses. Des actions concrètes permettent de favoriser les échanges, la mixité ainsi que le dialogue interculturel nécessaires à la qualité du vivre ensemble.

#### La majorité s'engage à :

- **Lutter** contre tout **comportement discriminatoire, raciste ou xénophobe** ;
- **Encourager des cours de citoyenneté pour tous dans nos écoles** (Histoire de la Belgique, respect des valeurs, etc.) ;
- **Assurer la neutralité absolue dans l'espace public.** Il faut également interdire le port de tout signe convictionnel au sein de l'administration communale, dans l'enseignement, et interdire toute forme de prescrit religieux ;
- **Organiser des cours d'alphabétisation** et des cours d'apprentissage de la langue ainsi qu'une école des devoirs ;
- Créer une **réception d'accueil des nouveaux arrivants** ;

## 14. Agriculture

Nous nous engageons fortement aux côtés des agriculteurs qui connaissent des moments difficiles. Notre connaissance du monde de la ferme d'aujourd'hui est un atout important pour s'impliquer beaucoup dans la défense de notre savoir-faire et de notre terroir.

### La majorité s'engage à :

- **Soutenir le monde agricole. Une motion de soutien sera déposée ;**
- Maintenir l'organisation d'un **marché des produits du terroir ;**
- **Améliorer**, en concertation avec le secteur agricole et les utilisateurs (cyclistes, piétons, cavaliers), **les chemins agricoles** devenus difficilement praticables et s'engager à entretenir ceux-ci ;
- **Maintenir** l'octroi du **prix de l'agriculture** remis à la foire agricole de Battice (collaboration entre les échevins de la région) ;
- **Promouvoir les circuits courts** (vente de produits en direct par les agriculteurs) ;
- Continuer la **collecte des pneus usagés** et leur prise en charge partielle.

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

### 15. Personnel

Nous souhaitons rendre la **fonction publique locale plus attractive** par une dynamisation de la gestion du personnel. Dans ce contexte, l'objectivité des conditions ayant trait à l'engagement et à la promotion des agents est essentielle. En outre, la formation des agents doit être encouragée et soutenue, notamment dans les secteurs tels que les permis d'environnement, la gestion et le traitement des déchets mais aussi l'accueil au public et la gestion des conflits.

#### Nos priorités :

- Objectivation des recrutements
- Motivation du personnel par une dynamisation de la gestion du personnel

#### La majorité s'engage à :

- Mettre à disposition du personnel communal un **système informatique performant** permettant de rencontrer au mieux les besoins liés à la mise en place d'un guichet électronique. Un plan stratégique informatique sera mis en œuvre ;
- Maintenir des **formations** pour rendre le service à la population plus efficace ;
- **Optimiser le fonctionnement de l'organisation et de la responsabilisation du personnel communal** pour offrir un service optimal dans un contexte budgétaire limité ;
- **Appliquer le Règlement d'Ordre Intérieur** au sein de l'Administration Communale

## 16. Environnement - Aménagement du territoire et Urbanisme – Mobilité

### Aménagement du territoire et Urbanisme

L'aménagement du territoire est au cœur des enjeux de développement durable et des défis environnementaux. Il règle le subtil équilibre entre le besoin de développement (économique, humain...) et le besoin de préservation de l'environnement (biodiversité, paysages, ruralité...). Il est donc aussi au cœur des enjeux du développement économique local.

#### Une offre de logements de taille diversifiée

Nous pensons qu'il faut augmenter l'offre de logements de taille diversifiée. Ainsi, un projet idéal doit comporter un mélange de petits, moyens et grands logements.

#### Fluidité, sécurité et qualité pour tous !

**Nous voulons insister sur l'importance du plan communal de mobilité.** Ceux-ci doivent être cohérents et intégrés, prévoir notamment la sécurisation des artères internes des communes, établir une politique concertée de stationnement, en conciliant les intérêts des riverains et des commerçants, et permettre, tout simplement, à chacun de se déplacer en toute liberté.

#### A pied

La marche à pied est le maillon de base de tous déplacements et donc une composante importante de l'intermodalité.

#### A vélo

L'utilisation du vélo est encore aujourd'hui essentiellement liée aux loisirs. Il peut devenir un véritable moyen de transport pour les moyennes distances.

#### La majorité s'engage à :

- **Maintenir et développer le plan communal de développement de la nature PCDN ;**
- Développer une politique cohérente en matière de **gestion des déchets ;**
- Sensibiliser la population **au respect de l'environnement** au travers de campagnes d'information ;
- Encourager le développement d'**espaces verts ;**
- Entreprendre avec la SPI un projet de **verduration du Zoning ;**
- **Valoriser et aménager le Bosquet** au travers du Syndicat d'Initiative ;
- Maintenir des opérations telles que "**Un enfant, un arbre**" ou "**La semaine de l'arbre**"
- Engager la commune dans un projet de "**Commune Fleurie**"



## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

- Remédier aux petites dégradations de l'environnement et favoriser la propreté publique en ajoutant, entre autres, des **poubelles près des commerces HoReCa** ;
- **Sensibiliser** les citoyens et les élèves à la **propreté** ;
- Informer la population en matière d'économie d'énergie au travers du **tuteur énergie** ;
- Inciter les citoyens à contribuer à l'effort collectif de **réduction de la consommation** ;
- Réduire la consommation d'énergie de l'Administration Communale en s'engageant à placer des **panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux** ;
- **Ne plus construire** de bâtiment énergivore ;
- Garantir la **création de la commission de la mobilité** et **actualiser le plan de mobilité** existant

## 17. Finances

### Modérer les dépenses

**Les deniers publics doivent**, comme toutes ressources limitées, **être alloués sans gaspillage**, ce qui doit contribuer à renforcer la compétitivité de notre économie, en s'assurant d'une administration communale bien gérée, garante d'une redistribution optimale des moyens.

Dans un contexte budgétaire exigeant, nous entendons prendre nos responsabilités : si l'Etat doit se serrer la ceinture, il appartient aux provinces, aux villes et aux communes de maîtriser le niveau des impôts.

L'objectif de « chasse aux gaspillages » doit également **concerner les CPAS, les zones de police et les nombreuses ASBL et intercommunales** dont les budgets dépendent intégralement ou partiellement de financements communaux.

Des mécanismes de financement doivent récompenser la bonne gestion des deniers publics par l'introduction de ratios de bonne gestion.

### Promouvoir l'activité économique

**Nous souhaitons éviter tout recours à des taxes pénalisant le développement économique et commercial d'une commune** telles que les taxes sur les enseignes lumineuses, les terrasses, les baraques à frites, sur les vitrines et les étalages ou encore sur les locaux destinés à l'accomplissement d'acte de commerce.

### Promouvoir un budget transparent

La fiscalité locale a un impact direct sur le portefeuille des contribuables. **Nous nous engageons, à présenter de façon pédagogique, le budget ainsi que les comptes, en toute transparence et à tous les citoyens** sur le site internet de la commune.

Le **développement d'une administration à distance** grâce à des guichets électroniques (offrant ainsi un service permanent 24h/24 et 7j/7) ainsi que des applications de l'E-gouvernement doivent être encouragés afin de simplifier les procédures administratives et ainsi continuer de rapprocher le citoyen de son administration communale.

## Commune de Welkenraedt Déclaration de politique générale

### Présenter un budget équilibré

Chaque entité locale veille à présenter un **budget ordinaire à l'équilibre** et des **niveaux d'endettement raisonnables pour le budget extraordinaire** ;

#### La majorité s'engage à :

- S'inscrire dans une **politique budgétaire moderne et dynamique**
- Travailler à une **diminution des dépenses** en frais de fonctionnement ;
- Créer un magasin au service des travaux pour une **meilleure gestion des pièces et du matériel** ;
- S'engager à mettre en œuvre une **meilleure organisation** et une **plus grande responsabilisation du personnel** dans une gestion plus moderne ;

## 18. Démocratie participative

La majorité s'engage à :

- Maintenir la parution du **bulletin communal**, le redynamiser et le compléter entre autres avec des cartes blanches aux associations;
- Repositionner le Kikafekoi par rapport au bulletin communal ;
- Maintenir l'information des **nouveaux habitants**
- Continuer d'**informer les habitants** sur les travaux, chantiers ou manifestations d'envergure **par brochure et sur le site internet de la commune** ;
- Généraliser la mise à disposition **de toutes les informations communales et associatives au travers du site internet de la commune**, celui-ci faisant le cas échéant, office de portail ;